



Symposium sur les bovins laitiers

Le jeudi 29 octobre 2015

Centre expo COGECO, Drummondville

L'élevage à forfait, une opportunité

Martin Lavallée, producteur laitier et de grandes cultures, Ferme Belvallée inc.,
Saint-Marc-sur-Richelieu

Conférence préparée avec la collaboration de :

Isabelle Marcoux, copropriétaire, Ferme Belvallée inc.

Alain Fournier, agronome, MAPAQ, Direction régionale Centre-du-Québec

Jean-Patrice Nault, agronome, CIAQ

Andrée Pouliot, agronome, Groupe ProConseil

Guy Beauregard, agronome, consultant en gestion agricole



CRAAQ
CULTIVER L'EXPERTISE
DIFFUSER LE SAVOIR

Comité bovins laitiers

L'élevage à forfait : une opportunité

INTRODUCTION

Martin Lavallée a terminé sa formation en gestion et exploitation d'entreprise agricole à l'ITA de Saint-Hyacinthe en 1992. Il devient alors actionnaire de l'entreprise laitière et de grandes cultures avec son père, sa mère et son frère Alain. À ses débuts sur l'entreprise, Martin était fasciné par les grandes cultures et passait très peu de temps à l'étable. Son intérêt pour l'entreprise laitière a débuté à partir des années 2003, même si son cœur est toujours demeuré aux grandes cultures. Le très haut potentiel des sols de la région de Saint-Marc-sur-Richelieu pour les cultures commerciales y est pour beaucoup, car Martin aime atteindre de hauts niveaux de performance dans les champs. Lorsque ses parents décident de transférer l'entreprise à leurs deux fils en 2006, Martin choisit de faire le saut en production laitière. L'entreprise est alors scindée en deux, la plus grande partie des terres est concédée à Alain pour les cultures commerciales et Martin et Isabelle Marcoux, sa compagne, deviennent propriétaires de la ferme laitière et d'une partie des terres pour subvenir aux besoins du troupeau laitier. Martin est la troisième génération de Lavallée à exploiter cette entreprise laitière. Aujourd'hui, il est passionné par l'ensemble de son entreprise parce qu'il trouve que ça fait un équilibre parfait avec la production laitière et les cultures commerciales. L'amélioration de l'efficacité de son entreprise est ce qui a mené Martin sur la voie de l'élevage à forfait. L'arrivée au printemps dernier de ses premières vaches gestantes à deux mois du vêlage lui confirme qu'il a pris la bonne décision.

DESCRIPTION DE FERME BELVALLÉE INC.

Martin possède Ferme Belvallée inc. en copropriété avec sa compagne Isabelle Marcoux. Celle-ci s'occupe de l'administration de la ferme, en plus d'organiser des voyages sur des fermes à travers le monde pour une clientèle agricole. De son côté, Martin supervise la ferme laitière et s'occupe des travaux dans les champs pour la production des grandes cultures et du maïs-ensilage pour les besoins fourragers du troupeau. Il gère également les deux secteurs de production (grandes cultures et production laitière). Un gérant de ferme s'occupe de la conduite du troupeau laitier au niveau de l'alimentation, des soins à donner aux vaches laitières, aux veaux de la naissance à 4 mois d'âge et des vaches en préparation au vêlage. Ce gérant gère également la reproduction des vaches, la santé des animaux et effectue les autres tâches quotidiennes. Martin supervise l'équilibre des rations pour les vaches et les génisses.

L'entreprise possède un troupeau Holstein de 93 vaches laitières avec un quota total à produire de 125 kg/jour. L'utilisation des 345 ha (852 acres) en culture, dont 202 ha (500 acres) en location, se répartie comme suit en 2015 : 21 ha (52 acres) en blé de consommation humaine, 158 ha (390 acres) en soya, 125,5 ha (310 acres) en maïs grain et 40,5 ha (100 acres) en maïs fourrager pour les besoins en fourrage du troupeau. L'alimentation fourragère des vaches laitières est basée exclusivement sur l'ensilage de maïs. Une seule ration (ration totale mélangée) est utilisée pour les vaches en lactation. Un convoyeur permet d'automatiser l'alimentation des vaches.

LA POURSUITE DE L'EFFICACITÉ

En consultant l'analyse de 2014 du groupe de gestion de Martin, il est possible d'observer une moyenne de production annuelle par vache de 12 327 kg de lait, ce qui le place bien au-dessus du groupe de tête avec 2 312 kg de plus que les meilleurs. La production se situait à seulement 6 900 kg par vache au moment de l'achat de la ferme en 2006. La moyenne de production par jour se situe aux alentours de 38,5 kg par vache avec des pics à 42 kg, un taux de matière grasse moyen de 3,82 % et 3,32 % de protéine. Le lait réellement livré par vache correspond à une production journalière d'environ 1,47 kg de matière grasse par vache par jour (38,5 kg x 3,82 % de gras), ce qui est exceptionnel.

En raison de l'endettement de la ferme, Martin n'a pas le choix d'être efficace à générer des revenus, mais c'est aussi parce qu'il aime être hyper efficace qu'il obtient d'aussi bons résultats. Ses revenus bruts par vache ont augmenté de plus de 2 000 \$ en moins de quatre ans. En 2014, il affiche 10 605 \$ de revenu brut par vache, ce qui est hors du commun et le positionne dans les meilleures fermes de l'analyse

de son groupe de gestion dont le résultat moyen est de 9 001 \$. Sa marge lait standard par vache est aussi très élevée avec 5 755 \$ par vache, soit 1 093 \$ de plus que le groupe de tête.

Dans sa recherche d'efficacité, il a décidé en 2012 d'ajouter du sable comme litière sur les matelas déjà présents dans son étable à stabulation libre pour maximiser le confort et la longévité de ses vaches. Deux robots de traite Lely ont été installés dans l'étable pour améliorer l'efficacité du travail sur la ferme. Ces investissements se reflètent sur la capacité de la ferme à générer des revenus par unité de travailleur. Ainsi, la ferme affiche une efficacité exceptionnelle par unité de travail par personne (UTP) de 498 548 litres par UTP, ce qui est pratiquement le double du groupe de têtes. L'automatisation de sa ferme (robots de traite, robots d'alimentation lacté et de concentrés, une seule ration totale mélangée pour les vaches en lactation, convoyeur d'alimentation), l'utilisation d'une alimentation fourragère basée exclusivement sur l'ensilage de maïs pour ses vaches et également l'utilisation de l'élevage à forfait expliquent en bonne partie ces résultats.

Le partage d'équipements entre la ferme de son frère Alain (Ferme Agri-Vallée) et celle de Martin en période de pointe est bénéfique pour les deux entreprises. Au niveau de la main d'œuvre, c'est le même principe, ils se partagent du temps. Les deux fermes sont complémentaires au niveau du parc de la machinerie et de la main-d'œuvre. Alain et Martin ont les mêmes objectifs d'efficacité, ce qui facilite grandement l'entente entre les deux exploitants.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX SUR LA VOIE D'ÊTRE RÉALISÉS

Martin s'est fixé le projet ambitieux d'augmenter rapidement l'efficacité de son troupeau laitier par l'utilisation de la génétique et d'excellentes conditions de logement pour ses vaches et génisses. Le génotype de chacune des génisses est effectué régulièrement et il sélectionne seulement les génisses qui correspondent à ses orientations d'élevage qui sont la production de vaches productives, fertiles, durables et de plus petite stature pour améliorer leur transformation alimentaire. Il améliore son troupeau depuis cinq ans et l'efficacité alimentaire était de 1,43 sur son analyse de groupe de 2014, ce qui est de beaucoup supérieur aux fermes du groupe de tête qui est de 1,33. Cette amélioration signifie que ses vaches produisent beaucoup plus de lait pour la même quantité d'aliments ingérés qu'une ferme de même productivité. Il vise également à accroître la longévité de son troupeau en réduisant son taux de réforme autour de 20 à 22 %. Son taux de réforme était de 26,5 % en 2014, sur son analyse de groupe. La production de génisses efficaces (productive et durable), plus petite, dont le poids moyen au vêlage est présentement de 640 kg fait partie de cette stratégie. L'âge au premier vêlage se situe aux alentours de 25 mois sur son analyse de groupe de 2014, mais les derniers vêlages se sont réalisés entre 22 et 23 mois. Il envisage à court terme un vêlage moyen à 23 mois. Les excellentes conditions environnementales présentes sur l'entreprise qui élève ses taures à forfait ainsi que celles présentes sur sa ferme devraient lui permettre de réaliser cet objectif rapidement.

ÉLEVAGE DES GÉNISSES À FORFAIT

Martin voulait faire des changements depuis longtemps à son bâtiment d'élevage de taures, car les conditions n'étaient pas optimales. Il recherchait des solutions pour améliorer le confort des animaux tout en améliorant l'efficacité du travail. Une connaissance de l'entreprise, Sylvie Lacoste de Matane, venait dernièrement de se reconstruire une nouvelle étable pour loger son troupeau. La hausse de productivité de l'entreprise de Sylvie lui laissait des places libres dans sa section des génisses de remplacement. De fil en aiguille, l'idée a graduellement germé dans la tête de Martin qu'il serait profitable de faire élever ses sujets de remplacement par Sylvie, car le Bas-Saint-Laurent est réputé pour la qualité de ses fourrages produits à un coût beaucoup plus faible que sur les terres de Saint-Marc-sur-Richelieu. Pour Sylvie Lacoste la possibilité de justifier une personne à temps plein sur son entreprise avec les revenus additionnels de l'élevage à forfait a pesé également dans la balance. La présence d'un plus grand nombre de sujets dans sa section des génisses lui permettait aussi de garder une partie de l'étable suffisamment chaude en hiver pour éviter les risques du gel. Puisque Sylvie connaissait bien la ferme de Martin et que la gestion et le statut sanitaires des génisses de Martin correspondaient bien à son propre élevage, il était plus facile pour Sylvie de faire affaire avec Martin. Finalement, les avantages d'un côté ou de l'autre ont permis de conclure une entente bénéfique pour les deux éleveurs.

Cette entente permet à Martin d'offrir d'excellentes conditions de confort à ses génisses, avec le support d'une personne fiable et compétente pour l'atteinte de ses objectifs d'élevage. Cette opportunité lui a évité la construction d'un nouveau bâtiment pour ses taures. Pour Martin, il était inconcevable de reconstruire sans avoir la possibilité d'acheter une bonne quantité de quotas pour rentabiliser le projet. De plus, le prix des terres dans la région rend difficilement justifiable la production des fourrages pour l'alimentation de sujets de remplacement. En faisant élever ses taures à Matane, il gagne également de l'efficacité au niveau de la main-d'œuvre de sa ferme.

Les génisses sélectionnées par Martin sont élevées sur une aire paillée jusqu'à l'âge de quatre mois. Les génisses sont sevrées à l'âge de 56 jours. Elles ont alors, pour la plupart, doublé leur poids à la naissance. Deux stations automatisées d'alimentation lactée et de concentrés permettent de servir une quantité précise de lait et de moulée de croissance aux veaux pour obtenir un développement optimum. Les génisses sont par la suite alimentées dans un troisième enclos avec une moulée RumimaxTM. Elles reçoivent également cette moulée à volonté avant le sevrage pour les habituer à cette ration. C'est une moulée composée de 85 % de concentré et 15 % de paille hachée de blé. L'objectif de cette stratégie alimentaire est de développer la capacité du rumen, la grosseur et les fonctions des papilles. Cette alimentation permet aux génisses de Martin d'atteindre un taux de gain supérieur (1,2 kg/jour) tout en améliorant leur efficacité alimentaire.

En moyenne, il y a environ 14 génisses à la ferme de Martin et 40 génisses chez Sylvie Lacoste. Le premier groupe de génisses est parti en février 2014 pour Matane. Les premières taures ont commencé à arriver à l'âge de 22 mois pour être logées dans l'aire paillée de préparation au vêlage et de vêlage, comme auparavant. Un transporteur s'occupe du transport de Saint-Marc-sur-Richelieu à Matane et de Matane à Saint-Marc-sur-Richelieu. Des frais de 3,15 \$ par jour par génisse sont demandés pour leur élevage. Les vaccins, la semence de taureau et les traitements vétérinaires sont également à la charge de Martin Lavallée. Le coût de production d'une taure au vêlage selon les charges occasionnées sur sa ferme et les frais payés sur la ferme de Sylvie Lacoste sont d'environ 3 522 \$ par taure (voir annexe 1). Ce coût est plus élevé que le coût d'élevage moyen des taures laitières à partir des chiffres compilés de trois groupes-conseils agricoles du Centre-du-Québec et de l'Estrie. Cette étude a été réalisée par l'agronome Guy Beauregard, consultant en gestion agricole. Les coûts variables et fixes déboursés moyens de ses 139 fermes laitières pour produire une nouvelle vache sont de 3 338 \$, sans tenir compte des amortissements.

Le taux de réforme pour les vaches Holstein ayant une moyenne de 10 722 kg par an est de 39,3 %, selon le sommaire 2014 de Valacta. Il faudrait, par conséquent, 37 nouvelles vaches pour remplacer les sujets éliminés d'un troupeau Holstein de 93 vaches laitières, comme celui de Martin Lavallée. Au coût de 3 338 \$ l'unité (1), cela représente un montant annuel de 123 506 \$ pour les entreprises laitières concernées de cette taille de troupeau. De son côté, Martin, avec un taux de remplacement de 26,5 %, a besoin de 25 nouvelles vaches à un coût, de 3 522 \$. Son remplacement lui revient à 88 050 \$ par année. Il obtient donc une économie de 35 456 \$ en optant pour la production d'une vache fonctionnelle, plus efficace et plus durable. Cette baisse de son taux de réforme s'avère rentable pour son entreprise. De plus, il est moins dépendant de la main-d'œuvre extérieure à la ferme en utilisant l'élevage à forfait. Il améliore ainsi l'efficacité de la main-d'œuvre de sa ferme, évite la construction d'un nouveau bâtiment et l'utilisation de surface de sol très dispendieux pour la production de fourrages pour ses sujets de remplacement.

CONCLUSION

La recherche de l'efficacité demeure une avenue fascinante pour Martin qui est toujours à l'affût de méthodes ou technologies pour améliorer la performance et la rentabilité de son entreprise. C'est aussi une orientation sécurisante en situation de faible disponibilité de quota et d'incertitude au niveau de la production laitière. Martin Lavallée a bien compris la situation et a pris les devants dans cette avenue fascinante et avant-gardiste. L'élevage à forfait cadrait parfaitement bien avec cette orientation et lui permet de maintenir le cap pour l'atteinte de cet objectif. Seul l'avenir nous permettra de connaître les sommets qu'il sera en mesure d'atteindre dans cette poursuite d'efficacité.

RÉFÉRENCE

- (1) BEAUREGARD, G., Coût d'élevage des taures laitières 2014, à partir de l'analyse de groupe exercice 2014 des GCA du Centre du Québec, Coaticook et Gestion Plus 20004, 10 juillet 2015. Moyenne de 139 entreprises laitières. Coûts variables, fixes déboursés et rémunération du travail du propriétaire.

ANNEXE 1

Tableau 1 Alimentation et soins pour les animaux de remplacement de 0 à 4 mois et de 22 à 23 mois (réalisé à la ferme de Martin Lavallée)

Périodes	Alimentation, logement et soins
De 0 à 4 mois	
À la naissance à 3 jours	<p>Colostrum de la mère et vaccination avec INFORCE 3</p> <p>Un premier repas de colostrum (3 à 4 litres) aux premières heures de vie et un deuxième repas 12 heures plus tard.</p> <p>Génisse séparée de la mère à la naissance et logée individuellement dans un enclos et alimentée avec un lait de remplacement.</p>
4 jours à 4 mois d'âge <ul style="list-style-type: none"> • 0 à 29 jours • 30 à 56 jours (sevrage) • 57 jours à 4 mois 	<p>Trois groupes d'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moulée croissance et de 4 à 9 litres de lait par jour par le robot d'alimentation (gain journalier de 0,725 kg/jour). Les génisses sont écornées sans douleur par le vétérinaire. • Moulée croissance et de 9 à 3 litres de lait par jour par le robot d'alimentation et moulée RumimaxTM à volonté (gain journalier de 1,025 kg/jour). Le sevrage se fait par étape jusqu'à 56 jours d'âge. • Moulée rumimaxTM à volonté (gain journalier de 1,2 kg/jour). Elles sont vaccinées avec Bovi-Shield GOLD FP5 et INFORCE^{MC} 3 avant le départ.
De 22 à 23 mois d'âge	
De 22 à 23 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Les taures de remplacement sont logées dans une aire paillée. La litière est renouvelée chaque jour à raison de 10 kg de paille par taures par jour. • Les taures reçoivent une ration de préparation au vêlage durant les deux mois précédant le vêlage. • Administration du vaccin J5 contre la mammite à coliformes, de sélénium (MU-SE®) et d'un vermifuge avant le vêlage.

Tableau 2 Alimentation et soins pour les animaux de remplacement de 5 à 21 mois (réalisé chez Sylvie Lacoste)

Périodes	Alimentation, logement et soins
De 5 à 21 mois d'âge	Réalisé à la ferme de Sylvie Lacoste à Matane
	Les génisses sont logées en stabulation libre avec des logettes. Elles sont uniquement logées en stabulation entravée de la saillie à la confirmation de la gestation. L'intensité lumineuse est d'une durée minimum de 16 heures de lumière pour stimuler la croissance des génisses. Un calendrier à gros carreaux est utilisé pour le suivi de santé des génisses. Les traitements y sont inscrits et rayés lorsqu'ils sont réalisés.
Arrivée à quelques jours Enclos 1	Enclos sans séparation de logettes pour faciliter l'apprentissage des génisses au passage de la raclette. Les génisses de Martin passent quelques jours dans cet enclos. Lorsque tout va bien, elles sont relocalisées dans un des enclos suivants. Elles reçoivent une moulée texturée (20 % de PB) avec Rumensin® et du foin.
Jusqu'à 6 mois Enclos 2 et 3	Elles sont élevées dans ces deux enclos jusqu'à l'âge de 6 mois. Elles reçoivent la même moulée moulue et du foin sec. Les génisses ont accès à un récipient à minéral cubé à volonté dans les 8 enclos.
De 7 à 11 mois Enclos 4, 5 et 6	Dans le parc 4, les génisses continuent de recevoir de la moulée contenant 20 % de PB avec du foin pour faciliter la transition à un supplément protéique et minéralisé. Elles reçoivent un ensilage de balle ronde ou un ensilage de silo selon la disponibilité. Elles sont vaccinées avec Bovi-Shield GOLD FP5 à nouveau au moment de la saillie à 12 mois.
De 12 mois à la gestation Stabulation entravée	Elles sont gardées attachées à 12 mois pour la saillie jusqu'à la confirmation de la gestation (40 jours plus tard). Même ration que celle servie aux génisses de 7 à 11 mois.
De la gestation au départ à 21 mois	Elles reçoivent de l'ensilage de balle ronde ou de silos et les refus de RTM des vaches laitières. Un supplément protéique est servi au besoin selon la qualité des fourrages et la performance observée. Avant de partir, elles reçoivent le vaccin INFORCE ^{MC} 3.

Tableau 3 Estimation du coût de production d'une taure au vêlage à 24 mois

Répartition des coûts d'élevage d'une génisse	Coûts
Valeur de la génisse à la naissance	207,00 \$
De la naissance à 4 mois	
Alimentation	
• Poudre de lait 3.42\$/jour x 56 jours	191,52 \$
• Moulée croissance 0,13 \$/jour x 10 jours	1,30 \$
• Moulée Rumimax™ 1.84\$/jour x 122 jours	224,48 \$
Frais vétérinaire vaccins (bovi-shield et Inforce 3) + écornage	16,11 \$
Litière et paille 2,3 kg/tête/jour x 0,15 \$/tonne x 122 jours	42,09 \$
Salaire payé (20 \$/heure x 0,5 heure/14 génisses) x 122 j.	87,14 \$
Frais de bâtiment et équipements (15 000 \$ deux robots, 22 400\$ pour le bâtiment) **	146,62 \$
De 5 mois a 21 mois	
Frais de transport des génisses de Saint-Marc-sur-Richelieu à Matane, allée	75,00 \$
Visite des génisses à Matane (Transport : 600 km x 2 x 0,20 \$/km + hôtel : 80 \$ + repas : 52 \$)*	9,30 \$
Frais de garde (3,15 \$/jour x 540 jours)	1 628,55 \$
Frais vétérinaire (Bovi-Shield GOLD)	5,03 \$
Frais d'insémination	45,00 \$
Frais de transport de Matane à Saint-Marc-sur-Richelieu	75,00 \$
De 21 mois au vêlage (23 mois)	
Alimentation (RTM préparation) 60 jours x 4,40\$/jour	264,00 \$
Frais vétérinaire (vaccin j5 mammité : 4,70 \$ + selenium muse : 2,23 \$+ vermifuge : 1,55 \$)	8,48 \$
Litière et paille 10 kg/jour x 0,15 \$/kg x 60 jours	90,00 \$
Salaire payé (0,75 heure/jour x 20 \$/heure x (4 taures / (15 vaches taries + 4 taures) x 60 jours)	189,47 \$
Frais de bâtiment (95 256 \$ pour l'aire paillée avec une raclette) **	215,88 \$
Coûts de production d'une nouvelle vache	3 521,97 \$

* Martin effectue une visite de courtoisie chez Sylvie Lacoste afin d'observer l'état de ses génisses, tout en effectuant d'autres visites d'affaire. Vue la qualité des soins prodiguée par Sylvie Lacoste aux génisses de Martin, cette visite n'est pas obligatoire. Ce montant est divisé par 40 génisses, qui est l'inventaire moyen des génisses de Martin chez Sylvie.

** C'est le IRTA (intérêt, réparation, taxe et assurance).

Notes 
